

## BILAN DE TRANSITION PROFESSIONNELLE



### Dates

Entrées/Sorties permanentes



### Durée

8 heures



### Tarifs (non assujetti à la TVA)

960 €



### Intervenant

Prestataire Novacap



### Contact

Pour toute information, par  
téléphone au 04.69.19.36.15

Ou par mail

[contact@novacapformation.fr](mailto:contact@novacapformation.fr)

## OBJECTIFS

- **Faire le point** sur sa vie professionnelle
- Mettre en lumière **ses points d'appui** pour se projeter
- Construire **un projet réaliste et motivant** ou **vérifier la pertinence d'un projet**
- Etablir **un plan d'action** pour le concrétiser
- Développer des **compétences pour décider**
- Réaliser des **choix en conscience et en autonomie**

## MODALITE D'ACCES

### Prérequis

Aucun

### Accès au bilan

Entretien qui permet de vérifier que la demande exprimée relève d'un bilan de transition professionnelle.

### Public visé

Toute personne confrontée à la nécessité de faire le point sur son parcours professionnel, à la question de la reconversion ou de la retraite.

## MOYENS PEDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

L'accompagnement est réalisé :

- sous la forme d'une **succession d'entretiens individuels** (8 séances d'1h, tous 10 ou 15 jours) qui mobilisent les techniques du coaching individuel et prennent appui sur des **exercices de réflexion et de mise en action pendant et entre les séances**,
- par une **coach certifiée** (RNCP niveau 1), formée en ressources humaines et en psychologie, expérimentée dans l'accompagnement des personnes et de leur projet,
- dans les **locaux de Novacap** qui met à disposition du bénéficiaire les moyens matériels nécessaires,
- grâce à une **participation active du bénéficiaire**, dans un cadre bienveillant, confidentiel et sans jugement.

## ACCESSIBILITE

La formation est accessible aux personnes handicapées sans discrimination.

Pour toute demande particulière, des aménagements peuvent être mis en place pour accueillir, dans des conditions propices à leur réussite, les personnes en situation de handicap.

## DEROULEMENT INDICATIF

Après la détermination de l'objectif global de l'accompagnement, le déroulement prendra appui sur plusieurs étapes, en lien avec le besoin exprimé :

- Mieux **se connaître pour déterminer ses critères de choix** de métiers / activités et de formations
- Découvrir des **métiers/ activités / formations pour ouvrir le champ des possibles** et déterminer la direction que l'on souhaite prendre
- Mettre en évidence **ses freins et ses ressources** pour s'assurer de la faisabilité de son projet
- Elaborer un **plan d'action pour se mettre en route** vers son objectif

## BILAN PROFESSIONNEL

CPF



### Dates

Entrées/Sorties permanentes



### Durée

16 heures



### Tarifs (non assujetti à la TVA)

1800 €



### Intervenant

Prestataire Novacap



### Contact

Pour toute information, par  
téléphone au 04.69.19.36.15  
Ou par mail

[contact@novacapformation.fr](mailto:contact@novacapformation.fr)

## OBJECTIFS

Conformément à la réglementation relative à la formation professionnelle, ce bilan a pour objectifs de :

- permettre au bénéficiaire d'analyser ses **compétences professionnelles et personnelles**, ainsi que ses **aptitudes et motivations**,
- afin de définir un **projet professionnel** et, le cas échéant, un **projet de formation**.

Réalisé en mobilisant les techniques du coaching individuel, il est centré sur la globalité de la personne et vise donc également :

- une meilleure **connaissance de soi** et de **ses ressources** pour se projeter professionnellement et utiliser ses **atouts comme instrument de négociation** pour sa poursuite de carrière,
- le développement de **compétences pour décider** de son évolution professionnelle, en **autonomie** et en **cohérence avec sa globalité d'être humain** (ressources et freins), **au service de son épanouissement**,
- à établir une **feuille de route** pour la mise en œuvre de son projet.

## MODALITE D'ACCES

### Prérequis

Aucun

### Accès au bilan

Entretien individuel qui permet de recueillir les besoins de la personne et de vérifier que la demande qu'elle exprime relève du bilan professionnel.

### Public visé

Toute personne confrontée à la nécessité de faire le point sur son parcours professionnel pour se projeter vers un nouvel objectif.

## MOYENS PEDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

L'accompagnement est réalisé :

- sous la forme d'une **succession entretiens individuels** (12 séances d'1h à 1,5h) qui mobilisent les techniques du coaching individuel et prennent appui sur des **exercices de réflexion et de mise en action pendant et entre les séances**,
- par une **coach certifiée** (RNCP niveau 1), formée en ressources humaines et en psychologie, expérimentée dans l'accompagnement des personnes et de leur projet,
- dans les **locaux de Novacap** qui met à disposition du bénéficiaire les moyens matériels nécessaires,
- grâce à une **participation active du bénéficiaire**, dans un cadre bienveillant, confidentiel et sans jugement.

## ACCESSIBILITE

La formation est accessible aux personnes handicapées sans discrimination.

Pour toute demande particulière, des aménagements peuvent être mis en place pour accueillir, dans des conditions propices à leur réussite, les personnes en situation de handicap.

---

## DEROULEMENT INDICATIF

Le bilan se déroule en 3 phases :

- **Une phase préliminaire** qui permet l'analyse de la demande et du besoin du bénéficiaire pour adapter les modalités de l'accompagnement.
- **Une phase d'investigation**, pour aboutir à la construction de son projet professionnel, en vérifier la pertinence ou élaborer plusieurs alternatives possibles, grâce à :
  - **Une étape « rétrospective »** : consacrée à la découverte de soi à travers notamment la prise de conscience de ses atouts personnels et professionnels, ses valeurs, ses intérêts et motivations au travail, l'inventaire de ses compétences, ses « racines professionnelles »,
  - **Une étape « prospective »** : pour faire émerger des pistes d'évolution professionnelle en prenant appui sur les éléments recueillis précédemment et grâce à la recherche d'informations sur les métiers, l'environnement et l'analyse méthodique des possibilités retenues. Cette étape permet de passer d'un champ investigué du « tout est possible en termes d'évolution » à « ce qui peut être effectivement réalisable ».
- **Une phase de conclusion** : pour s'approprier les résultats de l'investigation, déterminer les conditions de réalisation du (ou des) projet(s) grâce à la détermination des parcours possibles pour concrétiser son projet, la mise en lumière de ses éventuels freins et des moyens pour les lever, la co-construction d'une synthèse avec une feuille de route personnalisée.  
Le bénéficiaire est le seul destinataire des résultats et de la synthèse du bilan, qui ne peuvent être communiqués à un tiers qu'avec son accord.

**Le bilan prévoit par ailleurs un entretien de suivi**, environ 6 mois après sa phase de clôture, pour faire le point sur l'état d'avancement du projet et pour ainsi éventuellement le remettre en perspective.